



- Cartes journalières CFF
- Porte-clés « Je suis perdu »
- Informations communales par SMS
- Réduction aux patinoires du Littoral
- Horaire de l'Administration

**www.saint-blaise.ch**

commune.saint-blaise@ne.ch

Administration  
communale  
Grand'Rue 35  
2072 Saint-Blaise

T : 032 886 49 50  
F : 032 886 49 59

# Informations communales Saint-Blaise 2011

## Cartes journalières CFF

*Nouveaux tarifs dès le 1er décembre*

Le Conseil communal a décidé de poursuivre son offre de vente de

### **2 journalières CFF par jour**

Toutefois, suite à l'augmentation des tarifs CFF, le prix de vente a été adapté.

Les tarifs seront les suivants :

Indigènes CHF 38.00/carte

Externes CHF 40.00/carte

Disponibilités [www.saint-blaise.ch](http://www.saint-blaise.ch)

## Porte-clés "Je suis perdu"

*Le porte-clés qui retrouve son propriétaire*

Au vu de la recrudescence de clés perdues et recherchées par leur propriétaire, le service communal des objets perdus propose aux citoyens de Saint-Blaise :

### **Le porte-clés "Je suis perdu"**

Ce gadget permettra à la personne ayant mis la main sur ce précieux objet de le rapporter à notre Administration en attendant que son propriétaire se manifeste.

Le porte-clés CHF 6.00/pièce

## Informations communales par SMS

Notre Commune met à disposition de la population des informations liées aux activités communales, administratives, culturelles et sportives par le biais de SMS gratuits.

Les coordonnées seront traitées conformément à la teneur de la loi fédérale sur la protection des données (LPD) et en aucun cas elles ne seront transmises à des tiers. Inscrivez-vous via notre site internet [www.saint-blaise.ch](http://www.saint-blaise.ch)

## Réduction sur les entrées aux patinoires du Littoral

La population bénéficie d'une réduction sur les entrées aux patinoires du Littoral sur présentation d'une attestation de résidence à retirer auprès de notre Administration communale (fournir une photo format passeport)

## Horaire de l'Administration communale

<b>Lundi</b>	8h00 – 12h00	13h30 – 18h00
<b>Mardi</b>	8h00 – 12h00	13h30 – 16h00
<b>Mercredi</b>	8h00 – 12h00	13h30 – 16h00
<b>Jeudi</b>	8h00 – 12h00	13h30 – 16h00
<b>Vendredi</b>	8h00 – 15h00	<b>non-stop</b>
<b>changement d'horaire durant les vacances scolaires</b>		